

SOMMAIRE

- La vie de Place au Vélo 2
- Les échos de la FUB 3
- Aménagements 4
- Actions militantes 6
- Partenariat 6
- ZAC en rêve 7
- On a testé pour vous 8
- Le billet d'humeur 8
- Agenda 8



LE CODE DE LA ROUTE DOIT NOUS ÉVITER LES POINGS DANS LA FIGURE !

Je me prends à imaginer la création d'une règle commune entre tous les usagers de la route et de l'espace urbain. Il s'agirait d'une réglementation qui imposerait à tous les modalités de circulation, stationnement, comportement à l'égard des autres pour un espace public partagé en bonne intelligence. Il serait également prévu des modalités d'apprentissage, révision, communication par campagnes, etc... tout ceci permettrait de prévenir, guérir, voire punir et pourrait être appliqué par les représentants de la Force Publique. On me pince le bras ! Cette règle commune existe déjà apparemment ! Et elle s'appellerait même le Code de la Route ! Mais alors pourquoi ne l'applique-t-on pas ? pourquoi les sas vélo, les bandes et pistes cyclables, les céder le passage et tout ce qu'on met en place n'est, ni respecté, ni verbalisé, pire, ni connu ?

Et pourtant le simple respect du code de la route, et à défaut la contravention, devraient suffire à protéger les usagers vulnérables que sont les piétons et les cyclistes ! Si tel était le cas il ne serait ni envisageable, ni tolérable que bon nombre d'entre nous soient quotidiennement mis en danger, insultés et même agressés

physiquement comme cela a plusieurs fois été le cas cette année, avec un passage par le CHU. Pour info, deux de nos adhérents se sont retrouvés avec le nez cassé pour avoir simplement utilisé du SAS...oui, oui, vous ne rêvez pas ! Ceci m'amène à vous informer que nous apportons aide et soutien aux victimes avec la collaboration de l'ADAVI pour ne rien laisser sous silence.

De même, certains de nos signalements à Nantes Métropole et communes concernées, et qui peuvent porter sur une dangerosité extrême, doivent être immédiatement pris en compte et les solutions doivent être apportées, même provisoirement, nous ne supporterons pas d'autres blessés graves voire pire !

Trop c'est trop, nous attendons donc une meilleure application de ce fameux code de la route puisqu'il existe et l'observation rigoureuse de nos demandes de protection sur les points dangereux comme le site du giratoire Abel Durand et Boulevard Charles Gautier ! Nous ne resterons pas inactifs, qu'on se le dise !

Annie-Claude, Présidente

PRÈS DE 13 000 PARTICIPANTS

lors de la dernière Fête du vélo

Près de 13 000 participant.e.s ont été comptés sur le parcours cette année, avec une très belle énergie, de grands sourires et surtout l'envie de remercier les bénévoles.

La qualité des interventions de l'ensemble des partenaires, la sécurité du parcours grâce aux bénévoles, ainsi que l'appui et l'aide des différentes collectivités, ont mobilisé un nombre important de participants malgré le week-end de pentecôte !

60% des participants ont réalisé la grande boucle jusqu'à Sucé-sur-Erdre et 40% ont privilégié des plus petites boucles, dont celle rendue possible par les Bateaux Nantais et proposée aux petites jambes (700 personnes).

Rappelons que la Fête du Vélo nantaise, temps fort et populaire, organisée par Place au Vélo, est la première fête du vélo orchestrée par une association au plan national. Elle s'inscrit dans la continuité des actions menées au quotidien, tout au long de l'année, par l'association afin de promouvoir l'usage du vélo comme moyen de transport.

La Fête du Vélo n'était pas revenue sur les rives de l'Erdre depuis 2010 ! C'était pour nous l'occasion de valoriser les nouveaux aménagements cyclables, notamment la piste bidirectionnelle le long de la D39 aménagée depuis 2010 par le Département de Loire-Atlantique. Les repérages de préparation sont aussi l'occasion pour nous de mesurer la cyclabilité des territoires traversés et de faire part de nos observations aux partenaires, au titre de notre expertise.

Néanmoins, rouler à vélo le long de l'Erdre n'est pas si simple : plus fragiles que les bords de Loire avec ses nombreuses zones Natura 2000, zones réservées aux piétons dans beaucoup d'endroits ou encore problèmes de marchepieds, les bords d'Erdre n'ont pu être empruntés que sur certaines portions le jour de la Fête du Vélo. L'Erdre se dévoile ainsi petit à petit, entre deux bosquets au détour d'un virage, et nous fait miroiter ses milles et une facettes....



UNE RENTRÉE SUR LES CHAPEAUX DE ROUE !



Les Rendez-Vous de l'Erdre :

Invité pour la première fois à être partenaire de ce festival de rentrée, Place au vélo a bénéficié d'un stand idéalement placé et a multiplié les contacts, fait de nombreuses adhésions et pris le temps de prodiguer de nombreux conseils à tous les intéressés. Les itinéraires vélos pour suivre le festival étaient disponibles sur notre site et ont été largement téléchargés. En 2018, nous prendrons part à la gestion du stationnement vélo et ce ne sera pas inutile !!

La Bourse au vélo

Le 23 septembre par très beau temps, une édition record avec 80 % de vente soit 226 vélos vendus sur les 283 enregistrés et ce grâce aux 65 bénévoles sans qui rien ne serait possible !



Contrôles techniques

En gare de Vertou, Indre St Herblain, Rezé ainsi que la Poste et la Banque Postale : belles réussites et affluences aux différents rendez-vous



Journées de la Sécurité Routière

Place Royale sous le soleil en ce 14 octobre, nombreuses animations mais faible visibilité de notre stand malgré la présence de bénévoles, les postes de contrôle technique, quelques marquages...à améliorer pour 2018 !

Les Rendez-vous de la mobilité

Comme chaque année Place au Vélo a participé à la semaine de la mobilité place du commerce...faible fréquentation malgré le beau temps...l'animation a manqué et le lieu n'est peut-être plus le mieux adapté à ce rendez-vous.

PLACE AU VÉLO OUVRE SA PREMIÈRE SESSION DE FORMATION IMV INITIATEUR MOBILITÉ VÉLO !



Du 16 au 20 octobre 9 stagiaires venus de Douai, Chateaubriand, Libourne, Rezé, Tours, La Flèche, et 3 de nos bénévoles nantais ont suivi les 30 heures de formation mises en place par Loïc et Dominique, complétées par Fanny et Annie-Claude. Tous ont été satisfaits de cette session et de l'accueil qui leur a été fait !

Il s'agit d'une première expérience de formation ouverte au niveau national et qui nous permet à la fois de donner accès plus large à l'IMV en étoffant le calendrier national mais aussi de gagner en visibilité, et reconnaissance locale et nationale. Le Département de Loire-Atlantique est attentif au développement des Vélo-écoles et donc à la formation des futurs encadrants et formateurs. Nous attendons donc un soutien réel pour les éditions à venir et Place au Vélo pourrait poursuivre cette activité de formation !



LES BONNES NOUVELLES DE LA RENTRÉE

- Nantes Métropole a validé lors du Conseil Métropolitain de juillet notre convention pluriannuelle jusqu'en 2020 avec l'assurance du maintien de notre financement à hauteur de 52 000 euros soit une hausse de 7 000 €/ 2016
- Le Conseil Départemental examine la possibilité d'une convention pluriannuelle également...
- Le Directeur de cabinet de Madame la Préfète devrait nous recevoir prochainement...
- L'Architecte des Bâtiments de France assouplit sa position Rue de Strasbourg...



LES ÉCHOS DE LA FUB

LA FUB AUSSI SUR TOUS LES FRONTS !

Parlons vélo et imaginons une France cyclable

10 revendications autour de 3 axes martelés depuis la campagne présidentielle et poursuivis à l'occasion des Assises de la Mobilité :

- Financement public
 - Santé, mobilité et sécurité
 - Aides ciblées en allant jusqu'au bout des mesures
- En savoir plus : www.parlons-velo.fr

Congrès Velocity 2017 à Arnhem

Outre le fait de participer au congrès, le Conseil d'Administration de la FUB a été très actif lors du congrès en apportant diverses contributions lors des ateliers : Programme Alveole, Vélo-écoles et Nouveaux cyclistes urbains, présentation du projet maintenant bien réel du « Baromètre de cyclabilité » (création d'un outil efficace d'évaluation de la cyclabilité des villes françaises).

Baromètre de cyclabilité

À la rentrée 2017, la FUB et ses partenaires ont lancé la première édition de l'enquête nationale intitulée « Baromètre des villes cyclables ». Elle a pour objectif d'évaluer si les villes sont favorables à la pratique du vélo en mesurant le ressenti des cyclistes et donnera lieu à un classement des villes cyclables.

Une évaluation par les usagers : L'enquête est disponible en ligne sur le site www.parlons-velo.fr jusqu'au 30 novembre 2017

Place au vélo participe de façon très active à cette campagne que nous relayons sans relâche. Nous sommes dans les premières villes en taux de réponse, continuons !

AMÉNAGEMENTS

BOULEVARD CHARLES GAUTIER ET ROND POINT ABEL DURAND

Le boulevard Charles Gautier entre St Herblain et Nantes est en plein chantier pour devenir un axe urbain intéressant MAIS en attendant, des conducteurs roulent trop vite et les giratoires (rues Blanche et Garotterie) n'ont pas d'aménagement cyclable. Des situations très dangereuses de cyclistes ont été relayées à Nantes Métropole et à l'aménageur (nous saluons d'ailleurs l'écoute de la Splaloma). Nous intervenons pour demander des aménagements même provisoires et des contrôles de vitesse. L'accident mortel à cet endroit est encore dans toutes les mémoires et ne doit pas se reproduire.

Le giratoire Abel Durand vient d'être récemment aménagé avec des traversées de voies incompréhensibles et risquées. Pas de priorité cycliste, des bordures béton dangereuses, des angles droits difficiles...notre dossier d'expertise d'usagers a été envoyé à Nantes Métropole.

BOULEVARD LÉON JOUHAUX (NANTES)

La bande cyclable a été transformée en piste, avec une séparation engazonnée. L'aménagement se poursuivra par étapes le long du tramway, dans l'objectif de former un axe structurant Nantes-Saint Herblain bourg. Il reste à vérifier que l'aménagement ne sera pas emprunté par des conducteurs de motos ou de scooters !



RUE DE STRASBOURG L'EXPÉRIMENTATION EST FINIE, TIRONS LES LEÇONS !

Peinte et repeinte par nos militants, la rue de Strasbourg bénéficie enfin d'un aménagement cyclable « expérimental » depuis le 1er juillet 2016, une avancée majeure mais insuffisante. L'expérimentation devait durer un an, il est temps de faire le bilan et d'améliorer l'aménagement (visibilité des bandes, stationnement). Mais cela ne peut se faire qu'avec l'architecte des bâtiments de France dont l'avis est prescriptif. C'est pourquoi nous l'avons contacté plusieurs fois depuis octobre 2016, sans recevoir

de réponse malheureusement... Tentative de la « dernière chance », nous avons défini une proposition commune avec Nantes Métropole et la ville de Nantes, que Thomas Quéro a présenté à l'architecte très récemment et qui semble être accueillie favorablement. Le projet correctif nous a été présenté le 17 octobre avant proposition à l'architecte. Le complément d'aménagement sera soumis à une nouvelle observation.



ROUTE DE CARQUEFOU ET RUE NICÉPHORE NIEPCE

Une nouvelle voie verte est enfin utilisable pour les cyclistes entre l'ICAM et le Housseau. Ce tronçon entre Carquefou et Nantes est une avancée qui attend le prolongement vers

Nantes. Des améliorations dans le secteur sont compilées et envoyées aux services techniques de la métropole.

ROUTE DE NANTES/DU VIGNOBLE PORTE DE VERTOU

Nantes Métropole propose un aménagement des 2 km entre la rue du pont de l'arche et le parking relais porte de Vertou, mais avec un budget réduit (contraint par des acquisitions

foncières). Il consistera en un mélange de bandes et pistes cyclables. Nous avons demandé en complément un abaissement des vitesses et des contrôles.



AXE NORD-SUD BD DES MARTYRS (ÎLE DE NANTES)

La partie de l'axe nord-sud entre le pont Audibert et le boulevard Vincent Gâche sur l'île de Nantes a été rendue bidirectionnelle début juillet. Dans les faits, la piste était déjà empruntée par de nombreux cyclistes pour aller vers Rezé. Attention, seule cette portion est bidirectionnelle, pour aller vers Rezé il faut rejoindre l'autre côté de la voie du tramway au niveau de l'intersection avec le boulevard Vincent Gâche.

ILE DE NANTES

L'axe cyclable Est Ouest le long de la voie ferrée depuis le stade Michel Lecoindre est en partie réalisée à l'Est (un STOP en trop et de la signalétique manquante), avec une belle réalisation depuis la rue Célestin Freinet. MAIS il y a une incohérence majeure sur le caractère bidirectionnel de la piste qui subsiste rue Gaetan Rondeau devant la station service ! De plus, pas très loin, la piste devant la CPAM est quotidiennement impraticable à cause de stationnements très gênants...

Boulevard Vincent Gache, le stationnement « très gênant » sur la piste est fréquent. Nous avons aussi à déplorer un accident douloureux avec un skater, le skate park le long de la piste n'est pas approprié ! A l'intersection avec le boulevard Anatole de Monzie, nous sommes intervenus plusieurs fois pour améliorer la sécurité aux abords du chantier Eiffage (sur l'ancienne station Shell).

PROLONGEMENT DE L'AXE NORD-SUD LE LONG DE L'ERDRE

Bonne nouvelle : l'axe cyclable nord-sud sera prolongé début 2019 du cours des 50 Otages jusqu'au pont de la Tortière. Des aménagements cyclables et piétonniers seront réalisés quai Ceineray, quai Henri Barbusse et boulevard Van Iseghem. Pourquoi ne pas rénover le quai de Versailles? Budget trop élevé et contraintes techniques (tramway) fortes a répondu Nantes Métropole. Nous avons obtenu plusieurs choses grâce aux 3 réunions de concertation :

- une séparation claire entre les voies piétonnes et cyclables pour éviter les conflits
- une continuité mieux signalée et intuitive, avec en particulier un réaménagement du haut du quai Barbusse au niveau de la place Waldeck-Rousseau (enveloppe supplémentaire de 500 000 € votée vendredi dernier)
- une intervention sur les intersections pour que les vélos s'insèrent plus facilement, en particulier sur le rond-point au niveau de la place du Pont-Morand

Sur ce dossier, nous pouvons dire que nous revenons de loin et que nous sommes satisfaits du résultat (même si idéalement il aurait fallu ré-aménager le quai de Versailles).

En effet, début 2016, nous avons vivement regretté que l'option du quai de Versailles n'ait pas été étudiée de façon approfondie. Et Nantes Métropole avait même délibéré sur des esquisses du projet avec des voies partagées piétons/cyclistes, avec une interdiction aux piétons aux heures de pointe sur le quai Ceineray...

Après quelques échanges « rugueux » au printemps 2016 et un petit loupé sur le début de la concertation (1ère réunion repoussée car il n'y avait pas eu de communication), le groupe de travail a très bien fonctionné et la collectivité a parfaitement joué le jeu de la concertation.

<http://www.nantesmetropole.fr/institution-metropolitaine/institution/debut-2019-l-axe-velo-se-prolongera-le-long-de-l-erdre-institution-95913.kjsp?RH=DELIBERATIONS>



Tout ceci montre les difficultés de coordination et de dialogue avec certains aménageurs et les autorités (métropole, département, commune, polices nationale et municipale, préfecture). Les contrôles de vitesse ou des distances de dépassement, la verbalisation du stationnement sur les pistes cyclables ou les trottoirs sont à poursuivre et amplifier, notamment pour les communes hors Nantes.

Samy et Daniel



DES CÔNES DE CHANTIER POUR SÉCURISER TROTTOIR ET BANDE CYCLABLE

Dimanche 24 septembre une vingtaine de militants ont protégé le trottoir et la bande cyclable de la rue Lorette de la Refoulais à Nantes (le long de l'église Saint-Clément), au moyen de cônes de chantier et de panneaux.

Cyclistes, piétons, joggers, personnes à mobilité réduite, enfants en trottinette ou en poussette, au total presque une centaine de personnes, ont pu circuler en sécurité sur cet espace fait pour eux ! Notre action a été citée par Olivier Razemon, avec celle des collègues de Lyon :

<http://transports.blog.lemonde.fr/2017/09/27/piste-cyclable-happening/>
Signalez-nous les endroits nécessitant d'être sécurisés !

PASSONS LA MÉTROPOLÉ À 30 KM/H POUR DÉVELOPPER LE VÉLO ET LA MARCHÉ



Le vélo et la marche se développent avant tout grâce à la modération des vitesses des modes motorisés, comme le montre Frédéric Héran dans son livre « le retour de la bicyclette ». La ville de Rezé ouvre d'ailleurs le débat <https://villea30.reze.fr/>

Nous avons donc fait fabriquer des panneaux et des autocollants que nous avons testés durant une journée, en les posant aux entrées de Nantes, Vertou et Saint-Sébastien-sur-Loire. Nous prévoyons une action plus massive en 2018 et recensons pour cela les panneaux à transformer. Dites-nous si vous souhaitez y participer.



PREMIÈRE OPÉRATION CYCLISTES BRILLEZ !

Nous avons débuté nos actions cyclistes brillez plus tôt cette année, pour participer aux rencontres de la sécurité organisées par la préfecture. Postés cours Olivier de Clisson entre 19h et 20h30, nous avons conseillé et équipé à environ 80 cyclistes peu ou mal éclairés, distribuant ou installant lumières, réflecteurs ou gilets. Nous en avons profité pour faire connaître les actions de l'association et l'enquête de la FUB (baromètre des villes cyclables). Cette action a été complétée le samedi par la tenue d'un contrôle technique avec marquage contre le vol place Royale. Nous renouvelerons les actions au mois de novembre.

Samy, Aurélien, Julien

PARTENARIAT

«ALVEOLE»

OU VÉLO ET HABITAT SOCIAL, C'EST PARTI AVEC HABITAT 44 !

Notre partenariat avec Habitat 44 se concrétise avec 4 dossiers à l'étude d'ici la fin de l'année dont 2 sur la métropole. En avant-gout nous avons proposé des animations de sensibilisation à l'usage du vélo pour les habitants de la résidence Noelle Tesserie à Saint-Herblain. Contrôles techniques, parcours de mobilité, circuit dans le bourg, un avant-gout prometteur avant la mise en œuvre du premier dossier « Alveole » 44 dans cette même résidence.

Mais Habitat 44 ne s'arrête pas aux projets de rénovation ! Le sujet vélo est très pris au sérieux et nous sommes sollicités sur des aménagements de stationnement vélo, voire futur local de brico-vélo dans la résidence la Jaguère qui sera prochainement livrée. De plus des ateliers similaires à ceux des Noelle Tesserie y sont prévus sur le premier semestre 2018.

Il n'y a pas à dire, pour Habitat 44 la question du vélo est un sujet qui roule !



DES BOX POUR NOS VÉLOS !

Prêts, vélos en libre-service, aides à l'achat, les politiques pro vélo sont nombreuses mais leur efficacité reste discutable car elles ne visent qu'une partie du public.

A mon sens il n'y a que deux éléments majeurs qui favorisent vraiment une pratique massive au quotidien pour TOUS les cyclistes :

1 > Des pistes cyclables agréables, sécurisées en totalité, sans rupture comme des périphériques infranchissables ou des ronds-points dangereux.

2 > La possibilité de garer son vélo en sécurité, au départ et à l'arrivée.

Garer son vélo chez soi, voilà bien un souci essentiel très peu pris en compte par les aménageurs. Sachant que les sociétés immobilières façonnent la ville pour les 50 ans à venir, il faut se pencher sur ce qui est construit en bâtiments collectifs et tenter de préparer l'avenir dès à présent.

Où range-t-on son vélo quand on habite en appartement ? Dans le couloir de l'entrée, sur le balcon, pire, dans la pièce principale du studio même si le vélo est trempé et sale. Pour les chanceux, il reste le garage qui sert à cette occasion d'entrepôt car la voiture n'y rentre plus.

Plus compliqué encore, où ranger une petite remorque pour transporter des enfants ou des objets encombrants si l'on n'a pas de voiture ? Bref, il faut agir et changer cela ! Et prévoir les locaux à vélos adaptés dans toutes les nouvelles constructions collectives.

Tout d'abord, songeons à bannir les locaux

collectifs et ses vélos entassés, sans garantie de place libre, vite abîmés, facilement volés. Sans compter les épaves qui les encombrent depuis des années et qui ont perdu leur propriétaire.

Les caractéristiques du box idéal ?

- Au rez-de-chaussée. (Car le vélo n'aime pas les montées et descentes par les escaliers ou ascenseur.)
- Un box individuel sécurisé et opaque par appartement, (dissuader ainsi des curieux malintentionnés.)
- Une surface conséquente pour y placer son vélo confortablement ainsi que les vélos supplémentaires.

Sur ce dernier point, il faudrait compter au minimum la place de deux vélos pour un studio plus un vélo par pièce supplémentaire dans l'appartement.

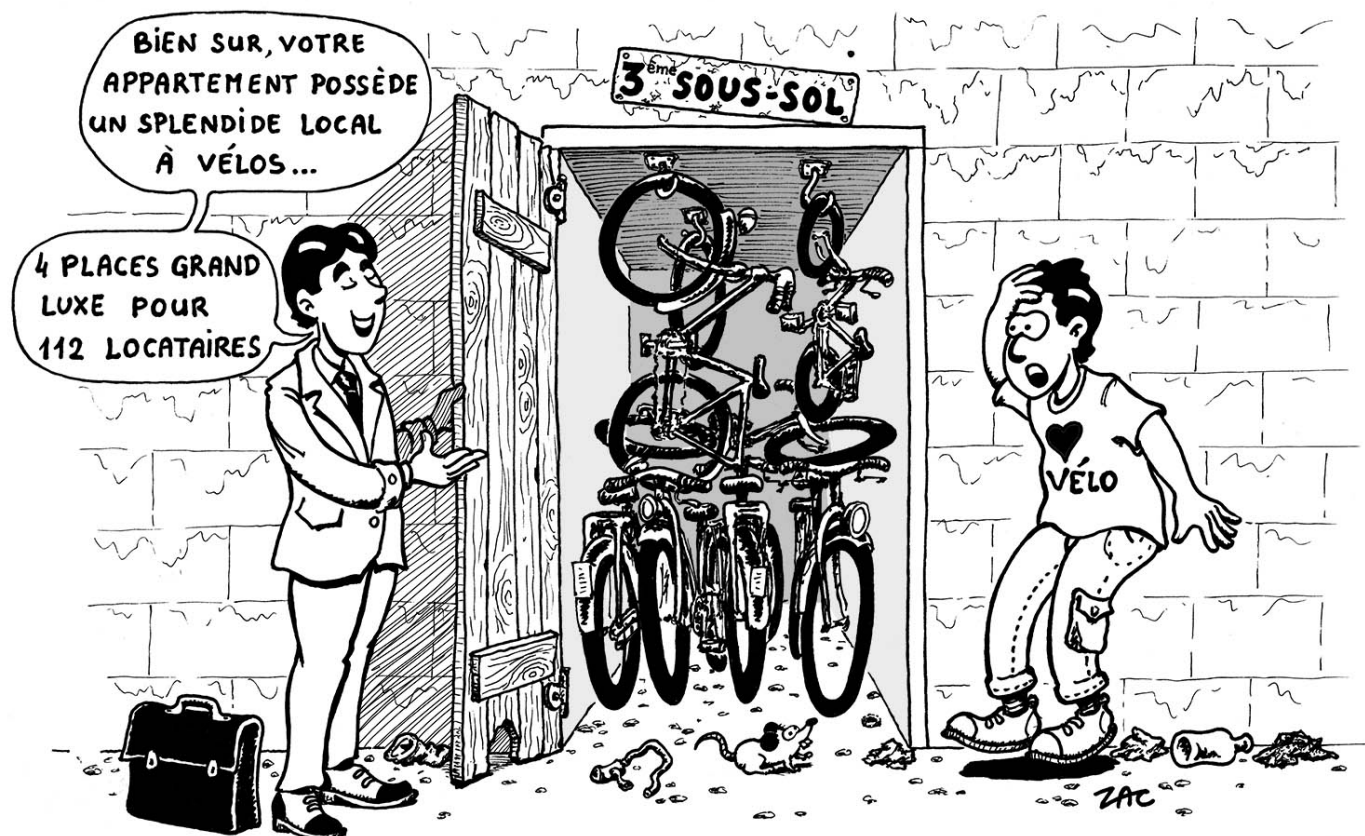
Prévoir un vélo par personne est un minimum. Sachant que beaucoup ont un vélo principal de transport et un vélo sportif (vtt ou course) ou un vieux vélo pour les jours où l'on doit se garer dans un lieu mal sécurisé.

Et surtout ne pas oublier les invités !!! Combien de fois n'ai-je pas pu aller voir des gens faute de place dans leur local à vélo



Pour finir, il y a quelques options : faut-il songer à une prise électrique pour les batteries ? Prévoir un point d'attache au mur pour une meilleure protection ?

Voici donc les éléments clefs qui devraient être rendus obligatoires dans tous les bâtiments collectifs si l'on veut promouvoir pour de bon le vélo. C'est un travail au long court, qui se développe sur 20 ou 40 ans au fil des nouvelles constructions, mais c'est bien là l'essence du Politique.



ON A TESTÉ POUR VOUS!

CADDY-MOI SI C'EST BIEN !

une des solutions pour transporter des charges lourdes à vélo !

Ce modèle peut porter jusqu'à 50 kg. Sans le sac pour ne garder que la structure métallique, on peut y attacher des colis plus encombrants. Il peut s'utiliser détaché du vélo comme un caddy standard pour faire ses courses à pieds tout en se ménageant le dos car l'essentiel de la charge est supporté par les roues.

Il est nettement plus facile à ranger chez soi qu'une remorque et c'est un avantage à ne pas négliger lorsqu'on a un petit appartement.

Le caddy a toutefois quelques exigences. Il faut avoir un porte bagage solide où l'on puisse accrocher la fixation, rouler à vélo avec un caddy demande une petite prise en mains. En effet, le caddy modifie le comportement du vélo dans les virages ou lorsqu'on passe sur les chaos de la route, surtout quand le caddy est vide (risque d'oscillations). Il faut donc faire attention et ralentir lorsqu'on tourne où que l'on passe sur des bosses, trous ou trottoirs. Quand on sait cela, c'est un accessoire bien pratique.

Prix de 70 à 250 euros (200 € pour le modèle en photo). Vite rentabilisé par les économies de trajets en voiture qu'il permet.



SUR VOTRE AGENDA...

MOBILITE ET ETAT DES VILLES
avec Olivier Razemon au CCO
Mercredis 8/11 - 18h

CYCLISTES BRILLETZ
RDV Ile de Versailles
Lundis 13/11 - 18h-20h

Atelier BRICO VELO et accueil
Samedis 18/11 - 2/12 - 16/12 - 14h-18h
Jeudis 16/11 - 7/12 - 21/12 - 17h-20h

MARQUAGE (sur RDV) et accueil
Jeudis 23/11 - 30/11 - 14/12 - 17h-20h

BOUAYE Place du Marché
Atelier de vérification technique
et marquage des vélos
Jeudi, 16/11 - 9h

Retrouvez toutes nos dates sur notre
site : <https://placeauvelo-nantes.fr/>

LE BILLET D'HUMEUR DE ZAC...



Retrouvez-nous au local tous les jeudis

de 17h à 20h 1, rue d'Auvours à Nantes

02 40 200 400

et aussi sur internet www.placeauvelo-nantes.fr

Écrivez-nous à nantes@fubicy.org

Suivez-nous sur les réseaux sociaux

www.facebook.com/placeauvelonantes

@PAVelo_Nantes

#PAVNantes

#FêteVéloNantes

Soyons toutes ouïes !

Nos oreilles ont cela de pratique qu'elles nous permettent de percevoir ce que nous ne voyons pas, notamment un cycliste arrivant de dos pourvu que celui-ci s'annonce poliment (c'est à dire en faisant un bruit audible mais non intempestif.)

Encore faut-il ne pas avoir les oreilles bouchées !

La Bicyc'Lettre est éditée par Place au Vélo Nantes, 1 rue d'Auvours 44000 Nantes • tél : 02 40 200 400
• Contact : nantes@fubicy.org • Internet : www.placeauvelo-nantes.fr • Directrice de la publication : Annie-Claude Thiolat • Rédacteur en chef : Olivier Gazio • Design graphique et réalisation : Sapristi, c'est bien vu! 06 10 28 03 29 • Impression : Offset5 02 51 94 79 14 • N° ISSN : 2106-7120 • Ce numéro a été tiré à 600 exemplaires. Revue périodique, 4 numéros par an • Ont participé à ce numéro : Daniel Daoulas ; Fanny Derenne ; Samy Guyet ; Jacques Clavreul ; Annie-Claude Thiolat • Illustrations : Jacques Clavreul • Photos : Denis Vermaut, Dominique Dupont, Samy Guyet